



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique**

Le directeur

**Information relative à l'absence d'observation émise
par la communauté de communes Haut-Limousin en Marche**

Nom du pétitionnaire : Société Energie Saint-Ouen-sur-Gartempe (WPD Solar France)
Localisation : commune de Saint-Ouen-sur-Gartempe, au lieu-dit « Les Pierres Blanches »

Nom du projet : « projet de parc photovoltaïque au sol »
Type de procédure : demande de permis de construire (PC n° 087 17224 A 0002)
Autorité décisionnelle : préfet de la Haute-Vienne

A la date du 5 mars 2026, la communauté de communes Haut-Limousin en Marche n'a transmis à la préfecture de la Haute-Vienne aucune observation, au titre de l'article L122-1-V du code de l'environnement, concernant le projet précité.

Le délai de deux mois prévu à l'article R122-7-II du code de l'environnement étant écoulé, la présente information sera :

- jointe au dossier soumis à enquête publique
- mise en ligne sur le site internet de la préfecture de la Haute-Vienne

Hugues MAZAUD